

RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE
DU PEUPLE CAMEROUNAIS

Unité - Progrès – Démocratie

COMITE CENTRAL

SECRETARIAT GENERAL



CAMEROON PEOPLE'S
DEMOCRATIC MOVEMENT

Unity – Progress – Democracy

CENTRAL COMMITTEE

GENERAL SECRETARIAT

**REUNION DE LANCEMENT DES OPERATIONS DE SELECTION
ET D'INVESTITURE DES CANDIDATS DU RDPC AU DOUBLE
SCRUTIN LEGISLATIF ET MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2020**

**COMMUNICATION
DE S.E. M. JEAN NKUETE,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU COMITE CENTRAL**

Yaoundé. 17 novembre 2019

- ***Excellence Mesdames et Messieurs,***

▪ **Très Chers camarades,**

Qu'il me soit permis, avant toute chose, d'exprimer en votre nom à toutes et à tous, notre profonde gratitude au Président National, Son Excellence Paul BIYA, qui a bien voulu mettre à notre disposition les Circulaires relatives aux opérations d'investiture des candidats du Parti aux élections législatives et municipales du 09 février 2020.

Nous voulons également vous remercier toutes et tous d'avoir répondu avec promptitude à notre invitation à prendre part à la présente séance de travail dont l'objet porte sur le lancement officiel des opérations de sélection et d'investiture des candidats du RDPC en vue du double scrutin législatif et municipal à venir.

D'entrée de jeu, nous vous invitons à vous imprégner très attentivement et dans les détails, des contenus des Circulaires du Président National qui comportent de nombreuses et importantes innovations, tant du point de vue de la forme que du fond.

Sur le plan de la forme, le Président National a fait le choix de deux circulaires, afin de doter chacune des élections d'un cadre spécifique de travail, qui en précise les contours, les rôles et les acteurs.

En effet, bien qu'ayant des enjeux similaires, à savoir consolider les positions du RDPC dans les conseils municipaux et à l'Assemblée Nationale, les élections du 09 février 2020 sont deux scrutins distincts.

Chaque élection a ses circonscriptions, son niveau pertinent de prise en compte de la base militante, et ses exigences dans la représentation de la diversité sociologique des terroirs.

Sur le fond, les Circulaires du Président National marquent clairement l'option du Parti de faire contribuer, au plus haut point, les militants dans le choix de ses candidats, dans une démarche consensuelle. Ce qui entraîne de privilégier des valeurs et des principes chers au RDPC et garants de sa victoire pour que suffisamment populaire.

Pour ce qui est des équipes qui descendront sur le terrain et des missions qui leur sont assignées et sans entrer dans les détails, je développerai mon propos autour des idées majeures suivantes qui sont des points saillants des Circulaires du Président National :

- La recherche du consensus à la base ;
- La promotion des femmes, des jeunes et des minorités et des nouvelles figures ;
- Le profil du bon candidat.

1. Vous devez laisser s'exprimer la base dans la recherche des candidats consensuels.

Toutes les Commissions prévues par les Circulaires doivent œuvrer à l'expression populaire des militantes et militants en vue de l'atteinte du consensus.

A cet effet, il sera très utile de consacrer quelques moments, avant le démarrage effectif des travaux, à l'information large sur le contenu des Circulaires au cours d'une séance publique.

Par une approche pédagogique, vous veillerez à prodiguer des conseils aux différentes parties prenantes sur les enjeux aussi bien nationaux que ceux du Parti au cours de ces élections.

2. Vous veillerez à promouvoir les femmes et les jeunes parmi les candidats.

Comme vous le savez tous, la promotion des femmes et des jeunes est un engagement fort du Président National et une préoccupation constante et actuelle du Parti.

En ce qui concerne les jeunes, c'est-à-dire pour être concret les militantes et militants âgés de moins de 35 ans, vous devrez veiller à leur représentation sur toutes les listes pour les deux scrutins.

Dans plusieurs de ses récentes prises de parole, le Président National n'a cessé de nous rappeler à l'exigence de faire confiance aux jeunes, notamment en leur confiant des postes électifs.

Si la jeunesse est le « **fer de la lance de la nation** », c'est en lui confiant des responsabilités électorales notamment, qu'elle apprend auprès des anciens à maintenir allumée la flamme du Renouveau et du patriotisme.

L'âge minimal requis pour se présenter à l'élection du député ou du conseiller municipal étant fixé par la loi à **23 ans** révolus à la date du scrutin, vous comprenez bien que même le législateur a pris en considération une catégorie sociologique que nous ne saurions discriminer.

Concernant les femmes, leur intégration comme celle des jeunes est un devoir de réalisme, de légalisme et de fidélité aux idéaux du Parti. En effet, la prise en compte de la dimension genre est imposée aussi bien par le choix délibéré du RDPC que par la loi portant code électoral qui la prescrit. A ce sujet et pour être concret, les directives du Parti sont les suivantes :

- ***Au niveau des législatives :***

- Pour deux à trois candidats, au moins une femme et un jeune,
- Pour quatre à sept candidats, au moins trois femmes et deux jeunes ;
- Pour huit à dix candidats, au moins trois femmes et deux jeunes.

- ***Au niveau des municipales :***

La prise en compte des femmes est un processus qui se poursuit conformément aux orientations générales du Parti sur la promotion du genre. Dans tous les cas, nous devons faire attention à la présence des femmes sur les listes de candidats. Je tiens à rappeler que notre pays a ratifié toutes les conventions internationales en matière de droits de la femme. Et elles prescrivent dans le cas d'espèce, la parité parfaite. A défaut d'y parvenir, œuvrons à nous en rapprocher le plus près possible.

3. Vous devez veiller à faire émerger des militants intègres, dynamiques, représentatifs, capables de porter le Parti à la victoire, notamment parmi des nouvelles figures.

Cette exigence cumule deux aspects : un profil type du candidat et la promotion des nouvelles figures.

S'agissant du profil du candidat idéal, les Circulaires rappellent l'intérêt de sélectionner des candidats aux profils éloquents, au regard du contexte particulier dans lequel se tiendront les prochaines élections législatives et municipales. Par conséquent :

- ***Les candidats doivent être des militants convaincus.***

Il s'agit de militants dynamiques, fiers de porter les couleurs d'un parti dont ils œuvrent au quotidien au fonctionnement et au dynamisme, par le paiement régulier de leurs cotisations, le respect de la discipline et l'observance sans faille des valeurs d'éthique républicaine et de morale personnelle.

Outre les pièces exigées par le Parti et qui justifient ces qualités du candidat, la population et les militants à la base connaissent leurs camarades. Ils savent qui est qui et qui fait quoi. C'est donc une raison supplémentaire pour consulter la base afin d'éviter toute erreur de casting.

Au demeurant, vous veillerez à vérifier la durée du militantisme au sein du Parti, les justificatifs des cotisations, et vous pourrez les cas échéants, consulter les responsables locaux du Parti pour en savoir davantage sur les profils des uns et des autres.

- ***Les candidats à retenir doivent être des militants intègres.***

Le critère d'intégrité renvoie à la moralité du candidat et à son observation des règles et lois de la République. A cet effet, il ne suffira pas pour un candidat de fournir un extrait de casier judiciaire vierge pour montrer patte blanche.

Je vous recommande dès lors, de prêter une oreille attentive aux appréciations récurrentes et concordantes sur la situation judiciaire et l'intégrité morale des candidats.

A titre d'exemple, certains camarades font l'objet de poursuites judiciaires pour corruption et détournement des deniers publics ou encore, ont été épinglés pour fautes de gestion par les institutions compétentes. Il va de soi qu'ils ne pourraient valablement porter l'investiture du Parti, sans soulever les critiques sur notre rapport à la morale et à l'éthique. Vous veillerez donc à les écarter de la course aux investitures.

De même, ceux des camarades qui ont fait l'objet de sanctions par la Commission *ad hoc* de discipline mise sur pied le 05 décembre 2013 par le Président National, au lendemain des élections législatives et municipales du 30 septembre 2013 sont inéligibles d'office, même lorsqu'ils ont bénéficié d'une réhabilitation pour ceux qui ont été frappés d'une sanction d'exclusion.

Par ailleurs, et pour privilégier l'esprit de concertation et de consensus, faites bien savoir aux militants que les camarades qui feront montre de violence lors des opérations de présélection s'exposent au retrait de leur candidature.

- ***Des nouvelles figures doivent émerger dans un esprit de partage.***

Le Président National n'a eu de cesse de rappeler la nécessité de faire émerger de nouvelles figures, en privilégiant l'esprit de partage. Il revient abondamment sur le sujet dans les Circulaires pour bien marquer l'importance qu'Il accorde à cette orientation.

Vous veillerez donc à ne pas favoriser la concentration au sein des mêmes familles, tribus, clans, villages et arrondissements, des postes électifs, administratifs, politiques et autres.

Concrètement, il s'agira lorsqu'un candidat est en concurrence avec le conjoint, la progéniture, le parent d'un haut responsable de la circonscription, de privilégier la nouvelle candidature.

De même, lorsqu'un camarade bénéficiant de la retraite parlementaire sera en compétition avec un nouveau candidat, il faudra dans toute la mesure du possible, encourager ce dernier. Cette disposition s'applique mutatis mutandis aux maires et conseillers municipaux.

Si ces précautions sont prises et les vérifications faites avec sérieux, nul doute que le Parti ira aux élections avec les meilleurs candidats à même de décrocher la victoire ; et l'unité du Parti ne souffrira guère des péripéties de ces opérations délicates.

Cela exige une organisation rationnelle et méthodique du travail des différentes commissions. **Le Secrétariat Général reviendra sur cette organisation dans un instant.**

▪ **Chers camarades,**

Comme le soulignent avec force les Circulaires du Président National, le Parti doit rester uni au lendemain des opérations d'investiture, afin de conduire la campagne pour l'élection de nos camarades en rangs serrés. L'expression des militants à la base est un impératif catégorique pour atteindre cet objectif.

Alors je le dis clairement, **le Comité Central ne recommande aucun candidat ou aucune liste de candidats. Tous les candidats vont concourir sur une base égalitaire et seront départagés par les militants à la base.**

Votre travail ne sera donc point de tout repos. Il s'agira de laisser s'exprimer les militantes et les militants, de respecter la représentation des différentes catégories sociologiques au sein des circonscriptions électorales, de veiller à la prise en compte du genre, des jeunes, des minorités et à la promotion des nouvelles figures politiques.

Tout cela dans un esprit de partage, d'ouverture et dans la recherche du consensus.

Il est quasiment certain qu'après ces opérations d'investiture, l'image du parti sera fonction de la sagesse avec laquelle les différentes commissions auront conduit les débats sur le terrain.

Permettez-moi toutefois de vous rappeler avec insistance, les vertus du consensus à la base. Le consensus favorise l'unité, l'union, la convergence et permet de miser sur des candidats qui seront soutenus par leurs camarades lors de la campagne électorale subséquente. Il permet d'entendre toutes les voix à la base et promeut la délibération parmi les militants.

Alors que les débats lors du Grand Dialogue National récent ont fait apparaître que, dans leur immense majorité, les Camerounaises et les Camerounais aspirent à participer à la gestion de leurs collectivités, ce qui se joue derrière le choix de nos candidats est la désignation de celles et ceux qui vont gouverner demain nos Communes et parler au nom de la population au Parlement.

Il ne serait pas excessif de dire que le succès de la décentralisation dont le Grand Dialogue National a recommandé l'approfondissement se joue déjà dans le choix de nos candidats, notamment ceux qui vont concourir pour les conseils municipaux.

Vous le voyez donc, chers camarades, ce qui est en jeu va bien au-delà du seul Parti. C'est de la Nation camerounaise de demain qu'il s'agit en vérité.

Vous avez donc la responsabilité historique d'être ceux qui conduiront les opérations de sélection des responsables municipaux et des députés suffisamment populaires et qui devront donner une existence concrète aux résolutions du Grand Dialogue National.

▪ **Chers camarades,**

Vous mesurez certainement le poids de la responsabilité qui est la vôtre, alors que vous vous apprêtez à aller contribuer au des candidats qui porteront les couleurs de notre Parti lors des élections du 09 février prochain.

Vous mesurez par ailleurs la délicatesse des opérations d'investiture des candidats du Parti aux scrutins prochains. L'unité du Parti, son sens du rassemblement et la victoire de ses candidats reposent sur vos mains.

Ces opérations se situent dans un contexte qu'il n'est plus utile de rappeler. Il me suffira juste de vous dire que le RDPC ne peut plus dormir sur ses lauriers.

En face, il y a de la concurrence et cette concurrence soutenue par des forces extérieures veut profiter de nos dissensions éventuelles, en cooptant les jeunes, les femmes et les communautés qui se sentiraient discriminés lors de nos opérations d'investiture.

C'est pour cette raison que je vous recommande d'être très scrupuleux et de respecter à la lettre les prescriptions des Circulaires en matière de recherche de consensus, de prise en compte de la diversité, d'ouverture, de promotion des jeunes, des femmes et des minorités, de respect de la morale et des valeurs de la République ;mais surtout encourager l'expression de la base militante. Il reste entendu que là où consensus ne se réalise pas, les candidats sont partagés par le vote

Compte tenu de tout ce qui précède et plus particulièrement du contexte spécial renforcé par l'engouement du Grand Dialogue National, de l'impératif de l'accélération du processus du développement et de la menace généralisée de déstabilisation de l'Afrique Centrale, les prochaines élections sont pour le RDPC des élections placées totalement sur la trajectoire de la victoire.

Ce qui impose comme il vient d'être dit et ce n'est pas mauvais de le répéter que dans les grands centres urbains, les efforts soient développés et orientés vers la recherche des militantes et militants populaires, jeunes, femmes du RDPC et la prise en compte effective de la composition sociologique, tout cela sans négliger la minorité. Car il faut le dire, une attitude contraire de notre part serait exploitée par nos adversaires pour battre nos listes et affaiblir l'Etat.

Voilà, chers camarades, les principales réflexions que je tenais à partager avec vous avant vos descentes sur le terrain.

Dans tous les cas, je sais que vous saurez tirer parti de votre longue expérience en politique et dans l'administration pour nous ramener des listes consensuelles composées de candidats dignes de confiance du Parti et à la hauteur des ambitions du RDPC.

Au soir **du 25 novembre 2019**, toutes nos listes doivent être déposées ; **toutes vérifications bien faites, auprès d'ELECAM**, pour que la suite des opérations liées aux élections prochaines se prépare dans la sérénité.

- **Je vous remercie de votre aimable attention.**